Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 121 (1995)

Heft: 14

Artikel: Paysage naturel
Autor: Hainard, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-78611

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Paysage naturel

Par Pierre Hainard Université de Lausanne Institut botanique et géobotanique 1015 Lausanne

Rien n'est plus construit que le «naturel»: la contribution vigoureuse de Pierre Hainard, botaniste et géobotaniste, le démontre à l'envi. Bien des catastrophes paysagères ont résulté d'une méconnaissance des précautions prises pour stabiliser un sol et sa végétation en paysages dits «naturels», en réalité produits de l'intervention humaine. Autrement dit, naturel ou pas, le paysage est en projet - et le botaniste se présente comme l'un des acteurs incontournables de ce projet.

Paysage naturel? La conception que nous en avons se réfère au paysage de l'agriculture du Moyen âge. Le vraiment naturel, antérieur, nous ne pouvons que le reconstituer et l'imaginer - ce qui ne nous est pas naturel, comme le traduit cette affirmation entendue lors d'une interview en profondeur réalisée dans le cadre de la recherche MAB au Pays-d'Enhaut: «C'est beau la nature, c'est la verdure. Mais ça demande à être entretenu, sinon ça pourrait devenir carrément sauvage!»

L'évolution récente (le demisiècle) du paysage rural genevois retracée par notre inventaire montre l'érosion et la simplification des ensembles naturels anciens et la multiplication locale d'éléments récents.

Pour la conservation d'ensembles naturels, la «théorie des îles» nous rend attentif à la corrélation grandeur des surfaces / richesse en espèces. Une vérification en a été réalisée récemment dans l'espace rural vaudois, où l'examen d'une soixantaine d'îlots forestiers a montré que plus ceux-ci étaient étendus, plus ils contenaient d'espèces ligneuses (Catherine Ruchet, travail de certificat, 1994). Dimension supérieure, la mise en réseau de ces espaces préservés accroît encore leur valeur naturelle d'ensemble. A l'heure où l'on parle d'autoroutes de la communication, il serait bizarre de ne pas ménager les cheminements de la faune (et ceux, plus discrets il est vrai mais non moins réels, de la flore).

Enfin, la notion de mosaïque est venue, ces dernières années, affiner et compléter notre concep- 28 tion du paysage naturel.

Or d'autres qualités interviennent également de manière importante, en particulier l'ancienneté, garante d'un équilibre écologique bien fondé: un site naturel ne se reconstitue pas d'un coup de baguette magique! Car si la «renaturalisation» (le fait de rendre un espace à la nature) génère une réapparition d'espèces réjouissante même si peu prévisible, la «recréation» de biotopes est ardue et généralement décevante, d'autant plus s'il s'agit de biotopes extrêmes (prairies sèches, tourbières, p.ex.).

Un maintien optimal de la biodiversité dans l'espace rural doit donc pouvoir s'appuyer sur une connaissance spatiale et temporelle des éléments à conserver. Si, iusqu'il y a peu, c'était à l'agriculture que l'on devait cette prestation, il ne faut pas exclure à priori que d'autres affectations du territoire ne puissent rendre les mêmes services: une implantation industrielle, résidentielle ou sportive peut le faire - à condition qu'elle soit intelligente!

